

LE PETIT ILLUSTRÉ NÉRÉEN : 2021



« Vue sur le clocher depuis la rue de l'Amérique.

Croquis de Monsieur Bernard DAVEAU remplaçant du Docteur OGREL
vétérinaire ; dès sa sortie d'école de 1959 à 1960.

Après la Guerre d'Algérie, il s'installe à Néré fin 1962

où il officie jusqu'à la retraite ».

Le mot du Maire,



La crise sanitaire nous a accompagnés cette année encore apportant son lot de déconvenues, de privations et parfois même de solitude. Cette situation qui perdure n'est pas un frein à l'enthousiasme que nous, élus, portons à la vie de notre Commune.

En ce qui me concerne, je me sens toujours honorée de porter l'écharpe de la République et de travailler au plus près de vous Néréennes et Néréens.

En 2021, ce travail au quotidien a été récompensé à deux reprises. D'abord par l'ouverture de l'atelier de pâtisserie « C'Délices » dans un local communal, puis par l'ouverture de la « Brocante de Néré » en centre bourg avec le soutien et l'appui de la famille Lévêque.

Deux belles initiatives qui démontrent que même s'il est difficile de maintenir le dynamisme de notre village, nous devons lui donner une impulsion nouvelle tout en constatant les évidences.

D'abord, le départ de Monsieur Bonenfant qui après 35 années de pratique médicale gagne le droit à une retraite bien méritée. Ensuite, le demi-poste de Madame Pétréa qui est partie pour un autre mi-temps.

Le mal des campagnes ou la désertification médicale dont notre territoire souffre tant nous gagne. Sachez que nous y travaillons mais que sans solution miracle, le chemin sera long ! La facilité n'est pas de mise.

À cela s'ajoute la fermeture du bar-Tabac des 3 Places suivie de celle du bar Saint-Pierre. Par chance, le garage Fajoux quant à lui a trouvé un repreneur en la personne de Monsieur BRADBURY.

Ces portes fermées, ces rideaux baissés m'ont incitée à réagir pour assurer l'animation de notre centre Bourg. Ainsi, le 19 Octobre dernier, j'ai présenté le projet de rachat du Bar Tabac des 3 Places aux élus qui l'ont adopté à l'unanimité. C'est dans les meilleurs délais qu'un appel à gérance libre a été lancé vous assurant ainsi les mêmes services que ceux proposés par Madame Rita POUPARD.

Je remercie encore l'équipe municipale de son soutien dans mes nombreux projets.

C'est cela le bien vivre à Néré, c'est aussi tous les aménagements pour le plaisir de moderniser le bourg, lui insuffler un vent d'avenir qui s'exprime aussi par la volonté de participer activement aux événements d'envergure tels qu'Octobre Rose ou les fêtes de fin d'année, en leur donnant une dimension personnalisée qui résonne dans les communes alentours. Vos encouragements sont notre « carburant ». Merci.

Merci aussi aux agents techniques garants non seulement de votre sécurité, mais aussi de votre environnement.

Faisons un arrêt sur la responsabilité partagée de garder notre commune propre ce qui peut s'entendre par des mégots instinctivement jetés, des masques abandonnés ou des pas de portes négligés. Soyons acteurs de la propreté de nos rues et de nos villages. Donnons-nous les moyens de réussir en élargissant les limites de nos propres jardins.

Tous citoyens et tous concernés !

Chers administrés, souhaitons-nous le meilleur pour 2022 !

Au nom des élus, des agents administratifs et techniques, je vous souhaite la santé, le bonheur en famille et la liberté retrouvée.

Le Maire,
Sylvie SABOUREAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Saboureau', with a horizontal line underneath.

L'équipe du Conseil Municipal au complet emmenée par Madame Sylvie SABOUREAU

(en haut au centre)



Mesdames Corinne MIRBEAU : 2^{ème} Adjointe, Laurence COIRIER-AIMÉ,
Brigitte MORIN, Jocelyne RICHAUDAUD, Marie-Noëlle SEGUINEAU,

Messieurs Gilles BENOIST : 1^{er} Adjoint, Julien BOUCHEREAU : 3^{ème}
Adjoint, Cédric DAIGRE, Jacques FORESTIER, Christian FOUCAUD, Loïc
MORIN, Jérôme RISSAND, Gino SARRAZIN.



BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Désignation	Total Budget
Charges à caractère général	732 100.00
Charges de personnel et frais assimilés	221 900.00
Dégrèv. TF sur prop. Non bâties pour jeunes agric.	500.00
Autres charges de gestion courante	61 900.00
Intérêts réglés à l'échéance	17 200.00
Dépenses imprévues	18 206.21
Total Général	1 051 806.21

RECETTES

Désignation	Total Budget
Atténuations de charges	17 000.00
Produits des services, domaine et ventes diverses	9 700.00
Impôts et taxes	338 200.00
Dotations, subventions et participations	85 800.00
Autres produits de gestion courante	190 000.00
Excédent de fonctionnement reporté	872 806.21
Total Général	1 513 206.21

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

RECETTES

Désignation	Total Budget	Désignation	Total Budget
Travaux de voirie Fontbrossard	66 000.00	Toiture Salle des associations	9 800
Éclairage Public	4 000.00	Départements	
Toiture salle des Associations	23 500.00	Vestiaires Stade municipal	800
Acquisition logiciel cimetièrè	15 000.00	Départements	
Agrandissement EHPAD	80 000.00	Bâtiment Rue de Saintonge	17 700
Travaux de voirie Rue de la Noujère	50 000.00	Départements	
Panneaux de voirie	10 000.00	Emprunts en euros	170 000
Matériel informatique Mairie	6 200.00	FCTVA	20 000
Défense extérieure contre l'incendie	20 000.00	Excédents fonctionnement	118 444.04
Matériel technique	15 000.00	Dépôts et cautionnements reçus	1 000
Vestiaires stade municipal	5 000.00	Total Général	337 744.04
Illuminations	10 000.00		
Bâtiment communal Rue de Saintonge	43 000.00		
Achat terrain	4 000.00		
Mise aux normes EHPAD	55 000.00		
Achat immeuble	170 000.00		
Opérations diverses	38 500.00		
Déficit d'investissement reporté	89 444.04		
Emprunts en euros	69 000.00		
Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00		
Autres organismes et particuliers	24 500.00		
Total Général	799 144.04		

L'agenda 2021 de Néré

JANVIER

- C'est le 05 janvier que Mme Amelie Deau rejoint le service administratif de la mairie en tant que secrétaire titulaire pour vous accueillir les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Mme Hélène Cucheval agent administratif d'accueil stagiaire en cours de titularisation, vous informe tous les jours, sauf le jeudi, aux mêmes horaires.
- Ouverture à St Jean d'Angély du centre de vaccination pour les personnes de 75 ans et plus résidant en Vals de Saintonge.
- Première vaccination des résidents volontaires de l'EHPAD.
- Mise en place du couvre-feu à 18h.
- Distribution par les élus, dans les boîtes aux lettres des personnes de 75 ans et plus d'une communication personnelle de la marche à suivre pour la prise de rendez-vous de la vaccination, tél, courrier, note explicative ...
- Journée de formation des élus : thème « le Conseil Municipal en toute légalité ».

FÉVRIER

Journée de formation des élus : thème « À la découverte du budget communal ».

- Installation du dispositif « cani-crottes » distributeur de sacs pour déjections canines complété d'une poubelle place de l'église.
- Réfection de tous les chemins blancs, voies communales et chemins communaux soit 60 tonnes de calcaire pour environ 25 km.
- Travaux de réfection du logement au-dessus de la Mairie.
- Salle des fêtes : le rideau de scène est remplacé.
Le local vestiaire est fermé par un rideau noir pour une finition plus harmonieuse.
- Changement des chaises de la salle du conseil municipal.
- Nettoyage des fossés et enlèvement des rochers nuisant à l'écoulement des eaux pluviales ... (Route d'Aulnay)



- Notre marché hebdomadaire continue son évolution : pâtisserie, charcuterie, marché bio, fruits et légumes.

MARS

- La Commune équipe les agents techniques d'un broyeur de branches.
- Pose de pièges pour frelons à l'étang.
- Plantations : hortensias dans le périmètre de l'église, 2 cyprès au Jardin du Souvenir dans le cimetière.
- Deuxième dose à l'EHPAD du vaccin COVID 19.
- Retrait des arbustes occultant la circulation au carrefour de Matha et aux entrées de Néré puis replantation des arbustes dans la cour de la Mairie.
- Études géotechniques rue de la Nougère, sondage, mesures de déflexion, réalisation analyses échantillons.
- Embellissement du puits au carrefour du canton.
- Installation du Maire dans son bureau de fonction.
- Passage du couvre-feu de 18h à 19h.
- Commémoration du 19 Mars 1962 suivie d'un pot de l'Amitié en Comité très restreint : Maire, Adjointes et les anciens d'Algérie ; dans le respect des conditions sanitaires.



AVRIL

- 3^{ème} confinement du 03 Avril au 03 Mai 2021.
- Achèvement des travaux du logement au-dessus de la Mairie.
- Embauche de Manon Pointecouteau pour le nettoyage du logement de la mairie et d'une salle associative.
- Location de ce logement à partir du 17 avril.
- À la demande de la Mairie débute enfin le déblayage des carcasses de véhicules entreposées à l'entrée de Néré sur l'ancien site Horizon 2000.
- Réfection de la toiture de l'agence postale et de celle de l'ancienne salle de classe.
- les mercredis 14 et 21 nettoyage des rues sur l'idée de Lilou Pinet par 5 enfants volontaires (environ 10 kgs de déchets collectés).



Projet ramasser des déchets dans l'air

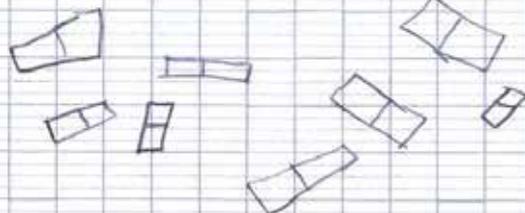
Pendant les vacances de la mercredi on a été ramasser des déchets car j'aurais remarqué qu'il y en avait

beaucoup. Il y avait surtout des mégots de cigarette

Les gens ne prennent pas soin de la planète ils jettent tout dans la nature au lieu de jeter à la poubelle. Projet à refaire. Prenez soin

de la planète et jetez vos déchets à la poubelle. Aidez la planète et ramassez vos déchets. En jetant nos déchets à la poubelle

en les ramassant comme cela la terre sera moins polluée. Je suis accompagné par le maire, des enfants et des adultes. Merci à eux.



- Mise en œuvre des travaux de l'Atelier de Pâtisserie par les agents techniques dans le local de l'ancien coiffeur.

- Réaménagements paysagers des parterres de la Résidence du Cheval Blanc et devant la Mairie.

MAI

- Fin du 3ème confinement le 5 mai.
- Réalisation de travaux de voirie à Fontbrossard.



Avant
Travaux



Après
Travaux

- Inauguration de l'Atelier de fabrication des pâtisseries de Céline Tessier qui s'installe au centre du bourg, Avenue du Poitou.

- Célébration du 08 Mai en présence des élus et des porte-drapeaux.



- Installation d'une nouvelle boîte à livres sous le préau à côté de la bibliothèque avec le concours de Monsieur Gino Sarrazin.

- L'Adjudant-Chef : Christophe Litoux prend le commandement du Centre de Secours de Néré.

Journée nationale du 8 mai 2021

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

8 Mai 1945,

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplît les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre Mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et part notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous ceux de 40, l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France Libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. À l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». La Victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise

JUIN

- Mise en service de l'application Panneau Pocket pour la transmission des informations de la mairie à tous les habitants de Néré et d'ailleurs ayant téléchargé cette application.

- Peinture de la façade de l'atelier communal par les agents techniques.

- 30 tonnes d'enrobé ont été réparties sur les voies communales.

- Contrat de maintenance pour la propreté de l'église par une société privée.

- Fête de la musique, un vent de liberté a soufflé en ce 21 juin sous la halle communale où le groupe DANIEL'S BAND a enflammé l'ambiance sous des airs jazzy.

Restauration sur place avec la participation d'Hervé Girard, Céline Tessier et Bruno Desfontaine pour l'ASN pour l'organisation.



JUILLET

- Inauguration de la brocante de Néré par Monsieur D'ANTHÈS, 5 rue d'Aunis.

- Ce sont trois jeunes Néréens qui sont venus renforcer tour à tour l'effectif des agents techniques cet été. Théo Gallais est le premier d'entre eux, suivi d'Estelle Rocheteau et de Manon Pointecouteau.

- Au programme, un nettoyage méticuleux du Plan d'Eau : débroussaillage, taille, ratissage, aménagement (Création par le service technique d'une barrière en chêne), élagage, nettoyage à la pression des équipements sportifs, des tables et autres bancs, lasures. Une véritable immersion dans le monde du travail pour ces jeunes gens qui ont participé de façon efficace au maintien de la propreté de notre commune et dans ses bâtiments.

- *13 juillet*, soirée festive maintenue malgré une météo peu favorable et un contexte sanitaire morose après l'allocution présidentielle du 12 juillet concernant le pass sanitaire.

Avec le précieux concours de l'ASN, c'est une belle soirée rassemblant de nombreux amateurs de spectacles pyrotechniques parfois venus de loin, qui s'est déroulée dans notre commune.

Programme riche en activités pour petits et grands avec :

- Démonstrations de danse country par le groupe « Country of spirit ».
- Animation musicale du feu d'artifice et bal animé par « Flash-Back événements ».
- Distribution de drapeaux lumineux aux plus jeunes.
- le jeu de la pêche aux canards.
- vente de barbe à papa et de churros.
- Buvette et restauration.

Merci à tous d'avoir été présents pour perpétuer nos traditions populaires et contribuer à la vie festive qui nous a tant manqué.

AOÛT

- Fête foraine dans sa plus simple expression pour cause de crise sanitaire. Manifestation autorisée par la Mairie en soutien aux forains.
- Installation de nouveaux bancs sur la place de la mairie, les anciens sont repeints et déplacés.

Quelques résidents de
L'Ehpad les ont testés
et appréciés



- Réalisation du sol (parquet flottant) par les agents techniques du local dédié à Groupama qui assure une permanence hebdomadaire avec un bail de 3 ans.
- Agence postale : Recrutement de Mme Javion suite à la démission de Mme Touchard.
- Début des travaux : réalisation de la toiture des Restos du Cœur et de la salle évolutive.
- Lissage des bords de l'étang.
- Nettoyage des murs d'enceinte du nouveau cimetière.
- Délibération du conseil municipal au sujet des chiens errants.
- Bornage de l'emplacement de la future antenne Orange.

SEPTEMBRE

- Début des cours de Zumba gold les mercredis de 10h à 11h à la salle des fêtes.
- Changements des huisseries : Restos du cœur, salle des fêtes, vestiaires foot.
- Réfection des marquages au sol.
- Installation d'un banc au cimetière.
- Finitions extérieures de l'atelier communal.



- Réalisation des décorations « Octobre Rose » avec la participation des résidents de l'EHPAD.
- Réaménagement paysager devant la mairie.
- Point à temps.
- Fermeture du bar tabac des 3 places sans repreneur.

OCTOBRE

- Octobre Rose, la mairie s'illumine le soir venu.



- Installation de vasques sur la place, la salle des fêtes et la halle.

- Le Docteur Pétréa partage son activité entre les maisons de santé de Néré et d'Aulnay.

- Remise officielle du grade de lieutenant de l'adjudant-chef Christophe Litoux à la salle des fêtes par les autorités des Pompiers en présence du Maire, de quelques élus, de sa famille et amis suivie d'un pot de l'amitié.

Le centre de secours de Néré est désormais sous son commandement.

C'est avec le soutien des élus et avec tous leurs encouragements que le Lieutenant Litoux accède à ce poste d'encadrement qu'il mérite largement.



- Reprise des locations de la Salle des Fêtes pour la vie associative et les événements privés.

- Délibération du Conseil Municipal entérinant l'achat par la commune du Bar tabac, jeux des 3 places.

- Réalisation de la première tranche de la couverture du mur de séparation entre les deux cimetières.

- Pot de départ à la retraite de M. Fajoux et présentation de M. BRADBURRY et de Mme LHOMMEAU, les repreneurs du garage.



- Fermeture définitive du bar Saint Pierre le 31 octobre.

NOVEMBRE

- Préparation des décorations de Noël.
- Plantations de persistants dans les vasques.



- Début du programme de débarnage 2021.
- Signature du compromis de vente du Bar Tabac des 3 Places.
- Commémoration publique du 11 novembre. suivie d'un pot de l'amitié, servi par les élus, dans



la salle des fêtes.



LE BLEUET DE FRANCE

Traditionnellement proposée au public venu assister aux commémorations du 08 mai et du 11 novembre, la vente des bleuets organisée par les anciens combattants mérite que l'on s'attarde sur

sa symbolique dont l'origine remonte aux champs de bataille de la « grande guerre ». Fleur française du souvenir, elle était avec le coquelicot (poppy en anglais) lui-même symbole du Royaume-Uni, la seule trace de vie colorée dans les paysages dévastés des guerres de tranchées. Le bleu, première couleur du drapeau tricolore rappelle également l'uniforme bleu horizon que portaient les jeunes appelés « les bleuets » rejoignant leurs aînés « Les Poilus » sur les champs de bataille.

1916 : l'état crée trois offices :

- L'Office National des Mutilés et Réformés de guerre.
- L'Office National des Pupilles de la Nation.
- L'Office National des Combattants qui devait prendre en charge la solidarité envers les victimes de guerre.

1925 : Deux infirmières, Charlotte Maletterre et Suzanne Lenhart organisent un atelier à l'institution nationale des invalides où les pensionnaires survivants des champs de bataille, confectionnent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique. Les fonds récoltés aident à la réinsertion des invalides et blessés de guerre.

1928 : Les ventes s'étendent progressivement à l'ensemble du pays. Le président Gaston Doumergue accorde son haut patronage au Bleuets de France pour témoigner de la reconnaissance du pays tout entier et pour venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour la patrie.

1934 : Organisation de la première collecte sur la voie publique qui remporte un franc succès.

1935 : L'état français officialise la vente du bleuets de France chaque 11 novembre partout sur le territoire. Après la seconde guerre mondiale, un second jour de collecte est créé le 8 mai.

1991 : Afin de donner un nouveau souffle à l'œuvre, L'Office National des Anciens Combattants et Victimes des guerres prend en charge la gestion des bleuets de France.

Aujourd'hui, cette fleur incarne non seulement l'aide aux anciens combattants, aux victimes de guerre et du terrorisme ainsi qu'aux veuves et aux orphelins mais transmet les valeurs de paix, de respect et de tolérance chères à l'ensemble de la communauté des anciens combattants.

- Dans le cadre de l'opération « un verger pour demain » sous l'égide de la Communauté de Communes, plantation à l'EHPAD d'un pommier le 24 Novembre.
- Joints des murs derrière le Jardin du Souvenir.

DÉCEMBRE

- Installation des décorations de Noël.

- Concert gratuit de cuivres en l'Église Saint Pierre le Vendredi 03 Décembre avec Trio Amazing Dream.



- Spectacle offert par la commune aux enfants de l'école de nos villages avec la Compagnie « Abac'Art » dans l'enceinte de l'établissement scolaire favorisant ainsi l'accès et la participation de chaque élève scolarisé ce jour.
- Distribution par Madame SABOUREAU de chocolats offerts par la Commune aux enfants scolarisés.
- Distribution de chocolats à nos aînés de plus de 80 ans par le Conseil Municipal.
- Signature de l'acte authentique de vente du bar-tabac.
- 31 Décembre départ à la retraite du Docteur François BONNENFANT après 35 ans d'activité à Néré.



- Néré reçoit la récompense du “Label employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers 2021” pour sa contribution à l'effort de sécurité civile du service départemental d'incendie et de secours.



23 Petits Néréennes et Néréens finalisent la décoration du Sapin Place de l'Église et se retrouvent autour d'un chocolat chaud offert par la Mairie le 08 Décembre 2021.



ÉTAT CIVIL 2021

Naissances

- **Kayron, Kévin, COGNEAU LECOMPTE**
né le 24 Avril 2021 à Saintes
- **Camélia, Oxana, Kindia FIÉ**
née le 20 Juin 2021 à Saintes
- **Layla GALLIER**
née le 15 Novembre 2021 à Saintes
- **Louis, Bernard, Philippe PREVOT**
né le 07 Septembre 2021 à Saintes
- **Éline, Laura RABILLARD**
née le 24 Juillet 2021 à Niort
- **Victoria, Hillona, Andréa RICHAUDAUD**
née le 04 Novembre 2021 à Châteaubernard
- **Inaya, Josette, Stéphanle TAISNE MORIN**
née le 02 Août 2021 à Saintes.

Mariage

- **Lydie, Alice PROUST et Julien, Henri, André SARLANDE**
Le 24 Juillet 2021

Décès

- **Marie-Madeleine CHABASSE**
Le 09 Décembre 2020
- **Raymond, Étienne GIRARD**
Le 23 Décembre 2020
- **Renée, Yvette BOTTON née AIMÉ**
Le 03 Mai 2021
- **Etienne, Désiré BACH**
Le 10 Novembre 2021
- **Jean-Marie BAILLARGET**
Le 15 Septembre 2021
- **Michel, Claude BAYLE**
Le 07 Mai 2021
- **Raymonde, Yvette NORET née BERNUCHON**
Le 24 Mars 2021
- **Ginette, Micheline AIMÉ née BLEZEAU**
Le 21 Août 2021
- **Berthe, Renée CORNEIL née BONNEAU**
Le 18 Juillet 2021
- **Claude, Maurice, Moïse BOTTO**
Le 09 Septembre 2021
- **Francette, Armantine DUBREUIL née BRÉARD**
Le 31 Juillet 2021
- **Pierre, Olivier BROSSARD**
Le 14 Novembre 2021
- **Christian, Gérard CASTAING**
Le 1^{er} Mars 2021
- **Daniel, Marcel CHATEVAIRE**
Le 30 Janvier 2021
- **Edwige, Gisèle, Georgette, Marie RABILLARD née CHAUVIN**
Le 02 Octobre 2021
- **Yvonne, Emilia ROBIN née CORNUAULT**
Le 24 Août 2021
- **Régine ROUMANTEAU née COUSSET**
Le 05 Mai 2021
- **Danielle, Christiane VANDEBROUCK née MAZAUD**
le 05 Décembre 2021
- **Louise, Isaure DAGNAUD**
le 19 Octobre 2021
- **Rémy, Joseph DESAIVRE**
le 26 Juin 2021
- **Denise, Andrée LE MOING née FAURE**
le 09 Août 2021
- **Micheline, Louise, Henriette BOIROUX née GÉRON**
le 18 Avril 2021
- **Guy, Marc MÉTOIS**
le 09 Mars 2021
- **Bernadette, Monique MOQUAY**
le 10 Avril 2021
- **Jean, Michel MOUTET**
le 07 Août 2021
- **Monique, Marie MUTIN**
le 08 Septembre 2021
- **Jean-Louis, Marcel PEIX**
le 11 Mai 2021
- **Jeannine, Régine, Marie-Thérèse DRAHONNET née RICHARD**
le 21 Juillet 2021
- **France, Bérengère CHAT née SELLIER**
le 10 Octobre 2021
- **Francette, Marcelle, Marie BŒUF née SELLIER**
le 11 Janvier 2021
- **Robert, Louis SOULARD**
le 30 Janvier 2021
- **Paul, Henri SUREAU**
le 27 Avril 2021
- **Guy, Maurice TEXIER**
le 08 Juillet 2021
- **Marie-Claude, Rolande MONCHAUX née VIGNAUD**
le 15 Novembre 2021
- **André, Marcel DUVAL**
le 27 Novembre 2021

**Une figure de
Néré
nous a quittés**



En ce jour du 7 mai 2021, nous est parvenue la triste nouvelle du décès du Dr Michel Bayle, né à Bordeaux le 15 septembre 1946.

Après des études de médecine, il fait connaissance de Néré lors de plusieurs remplacements en qualité de jeune médecin.

Marié avec Marie-Madeleine en 1973, il s'installe au côté du Docteur Hidreau la même année.

Travailleur acharné, il soigne non seulement les Néréens et les patients alentours mais s'investit dans la vie communale.

Il exerce son premier mandat en qualité de Conseiller Municipal en 1977 sous la mandature de Monsieur Charles POUSSARD.

En mars 1983, il est réélu avec l'équipe Municipale du nouveau Maire Monsieur Paul NOQUET.

En février 1988, Néré opère l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA). Le Dr Bayle est désigné responsable de l'étude de faisabilité du projet d'ouverture d'une maison de retraite ; un long travail de fourmis commence alors afin d'en obtenir l'acceptation.

Les 44 lits demandés pour la Maison de retraite sont refusés, une nouvelle demande de 32 lits est effectuée et un nouveau dossier rempli par ses soins. Le 05 Novembre 1990 la MAPA ouvre ses portes et Mme Bayle (elle aussi médecin) en prend la direction. Son inauguration a lieu le samedi 30 mars 1991. En février 1994 l'agrandissement et la médicalisation de l'établissement sont acceptés.

En mars 1989, Mme Morin devient Maire et le Dr Bayle 1er Adjoint.

En Décembre de la même année, après la chute de Ceausecau de nombreuses villes de France ont organisé des départs alimentaires vers la Roumanie « Opération village Roumain ». Néré s'associe avec la Commune de « Le Gicq » pour organiser un convoi humanitaire.

M. Couprie du Gicq, Messieurs Morin, Bounne et le Dr Bayle de Néré prennent le départ de La Rochelle vers Tulcea, ville sur le delta du Danube. Camions remplis de vivres, vêtements, fournitures scolaires, médicaments, matériel médical longue route semée d'embûches où par sécurité, les convoyeurs doivent dormir dans les camions. (Une anecdote mémorable avec la mise en route du stérilisateur médical véhiculé depuis la France et qui a plongé la ville de TULSEA dans le noir lors de sa mise en route).

Mars 1995, nouvelles élections, Mme Morin est réélue et le Dr Bayle est de nouveau 1er Adjoint.

Ajoutons qu'il a aussi intégré la vie associative au sein du comité des fêtes dont il a été un membre actif.

En 2013 il a pris une retraite partielle (présent au cabinet médical 2 jours par semaine) avant de s'arrêter définitivement après 30 ans de bons et loyaux services.

En 2020 il a accepté d'être membre du CCAS malgré son déménagement en cours vers Saint Hilaire la Pallue ce qui prolongeait son engagement à Néré.

Le Docteur Bayle, médecin dévoué, acteur très actif de la vie de notre commune nous a quittés laissant le village dans la peine.

Marie-Noëlle SEGUINEAU.



Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. **Cette démarche est obligatoire.** Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Où et quand se faire recenser ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter : Lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Pièces à fournir :

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- Son livret de famille,
- Une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, université et/ou professionnelle.

Après le recensement :

Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)

L'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

À savoir : En cas de handicap dispensant de la JDC, il faut présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

Le jeune doit conserver son attestation de recensement.

La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.

À savoir : Si le recensement a été fait sur internet : soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte document du compte personnel et il est possible de l'imprimer à volonté, soit la mairie l'envoie par courrier sous 10 jours après le recensement.

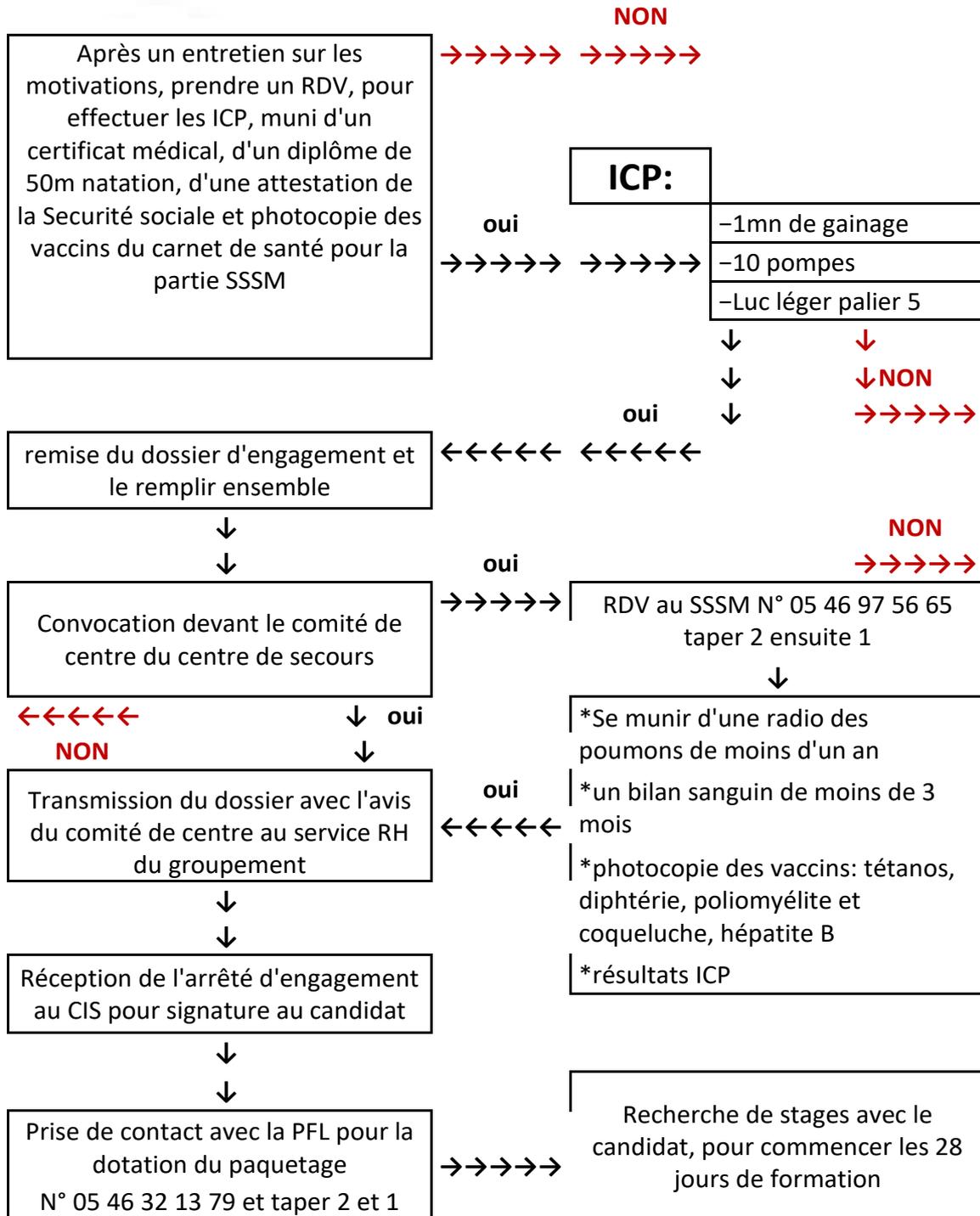
Attention : Il n'est pas délivré de duplicata ; en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.





Procédure pour devenir SPV à Néré

1er engagement



Votre contact:

Mail: chef-nere@sdis17.fr

N° tel: 06.69.45.65.93

Centre de Secours : Prise de fonction du Lieutenant Christophe LITOUX.



« Mon Colonel, Mesdames et Messieurs les gradés, Mesdames et Messieurs,

C'est avec satisfaction et reconnaissance que nous élus Néréens assistons ce 18 Octobre 2021 à la prise de commandement du Centre de secours de notre commune par le Lieutenant Christophe LITOUX. Homme de rang conscient de la hauteur de la tâche et de la confiance que lui a accordée le SDIS et aussi Homme de première ligne qui participe ô combien à faire vivre le centre de secours.

Nous lui renouvelons notre soutien et notre confiance dans sa nouvelle mission pour accompagner nos concitoyens tel un rempart à tous les dangers. Convaincus de la valeur de son engagement, c'est à lui qu'il reviendra de désormais pérenniser l'esprit de groupe que nécessite la mission forte des femmes et des hommes que vous êtes et de transmettre aux jeunes et futures recrues le goût du devoir accompli et le sens des valeurs.

Lieutenant LITOUX, soyez assuré du soutien des élus et de tous nos encouragements pour ce poste d'encadrement que vous méritez largement. Votre esprit d'équipe vous honore et nous vous souhaitons la bienvenue dans vos nouvelles fonctions, tout en témoignant notre reconnaissance aux pompiers professionnels et volontaires ».



Convivialité et rire malgré la Covid !

Grâce au personnel vacciné et à la compréhension des familles, des artisans, des intervenants qui nous montrent leur passe vaccinal avec le sourire, les résidents de La Châtellenie ont vécu cette année sans confinement strict. Les visites des familles et amis ont repris d'abord dans le petit salon puis dans les chambres dans le respect des gestes barrières.

Les résidents ont pris l'habitude de nous voir masqués et le respect de cette consigne par tous a contribué à ce qu'aucun résident ne soit testé positif ! Tout le personnel d'entretien, les soignants, les cuisiniers, les animateurs, le technicien de maintenance et le personnel administratif se sont adaptés aux consignes. Tant mieux et merci à tous !

Ainsi nous avons pu retrouver des moments de convivialité partagés avec les résidents. Chaque mois les résidents et le personnel se rassemblent pour déjeuner ensemble autour de plats choisis par les personnes âgées. Nous avons dégusté des plats bretons en écoutant du biniou, des plats de la Guadeloupe (une résidente y est née), des spécialités locales avec le repas Charentais., etc...Les résidents décoorent la salle à manger et tout le personnel participe le jour J. L'association les Roses Blanches nous apporte un soutien important !

Les sorties à l'extérieur ont repris : à l'asinerie par exemple. Quelques séances de gymnastique douce ont eu lieu sous les arbres pendant l'été dans la joie et la bonne humeur ! Cette année les résidents ont découvert la musicothérapie au son du violon.

Nous continuons à rénover les chambres de la maison de retraite grâce au soutien financier de la mairie. Un beau sol parqueté dans la chambre et antidérapant dans la salle de bain sont installés au fur et à mesure.

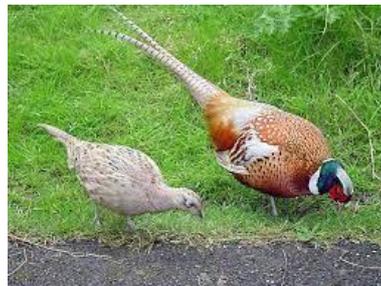
Et les projets de rénovation, extension de la Châtellenie commencent à se préciser !

On en saura plus en 2022 !



Arrivée du groupe Folklorique à l'EHPAD pour le barbecue de Juin.

A.C.C.A
« La Diane Néréenne »



Encore une année écoulée et voici 2022 qui pointe le bout de son nez en espérant que celle-ci soit meilleure que les deux dernières années. Avec toutes ces péripéties et contraintes nous n'avons pas pu organiser de manifestations depuis 2 ans. Espérons que la situation change très vite ce qui serait bon signe pour tout le monde et de pouvoir vous retrouver tous en bonne santé.

J'en profite pour remercier chasseurs et non chasseurs qui se sont bien occupés des égrainoirs et abreuvoirs depuis 2 ans. Cela demande beaucoup plus de temps pendant les fortes chaleurs.

Je souhaite aussi la bienvenue depuis 2 ans au sein de notre Conseil d'administration à M. Théo GALLAIS, très jeune chasseur, tout en sachant que l'avenir de la chasse est entre les mains de la nouvelle génération.

Le Président et son Conseil d'Administration vous présentent ses meilleurs vœux, prudence, santé, bonheur et gaîté à vous tous pour l'année 2022.

LE PRÉSIDENT,
Thierry BŒUF

AMICALE NÉRÉENNE



Et voilà, une année de plus... Et la Frairie

Notre frairie Néréenne, c'est 3 jours ! 3 jours de fête, de retrouvailles, de joie et de bonne humeur ! Vous qui faites de ces 3 jours des moments formidables, inoubliables, oui VOUS les gens du village et des alentours et aussi VOUS les « exportés », les vacanciers qui pour certains viennent spécialement pour faire la fête avec nous. À VOUS TOUS MERCI.

Mais voilà, le COVID est passé par là et depuis maintenant 2 ans, nous n'avons pas pu faire notre Frairie. Et qu'en sera-t-il de 2022 ? Nous espérons vivement recommencer, mais pas de « fausse » promesse à ce jour puisque ce satané COVID est toujours d'actualité... Mais croisons les doigts pour pouvoir enfin se retrouver et faire la fête en toute sécurité.

En attendant impatiemment ce moment,

Nous vous souhaitons une excellente année 2022, prenez soin de vous et de vos proches.

L'Amicale Néréenne



L'APE les « Culottes Courtes »



Cette année sera placée pour nous sous le signe du renouveau. Nous avons décidé de recommencer à programmer nos manifestations, quitte à les annuler à la dernière minute, mais nous avons tous besoin de reprendre nos vies et faire vivre notre commune. Nous avons donc organisé notre premier loto et en plus des ventes à l'école (chocolat, brioche) nous reprogrammons l'excursion au Zoo de la Flèche le 04 Juin 2022 en espérant qu'elle ait autant de succès que celle que nous avons été contraints d'annuler en 2020. Elle sera d'ailleurs offerte aux enfants de l'école qui désirent s'y rendre (s'ils sont accompagnés d'un adulte). Nous ferons de notre mieux pour apporter notre soutien aux enseignantes dans leurs projets et sorties et nous nous efforcerons également d'égayer la vie de nos écoliers en organisant une tombola gratuite juste pour eux, en achetant des jeux de cour pour les divertir lors des récréations et en leur offrant un petit cadeau de départ à la fin de l'année. Nous avons toujours besoin de bénévoles, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Nous profitons de ce billet pour remercier Mme le Maire ainsi que ses conseillers municipaux pour l'aide qu'il nous apportent, tant financière que par leur écoute. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Restez prudents et prenez soin de vous !

La Présidente,
Virginie BERNADOU



Association de Bowling à Tapis Court

Au Royaume Uni, il existe un jeu comme celui de la pétanque ou celui des boules lyonnaises. Sur une pelouse très plate, nous utilisons une petite boule jaune : le Jack, à une extrémité et nous faisons rouler des boules de bois beaucoup plus grosses vers elle depuis l'autre extrémité. Ces boules plus grosses appelées : Woods, ne sont pas sphériques mais ont un biais d'un côté, de sorte qu'elles ne roulent pas en ligne droite. Le but du jeu est d'approcher son bois le plus près du Jack.

Ici, dans la Salle des Fêtes, nous pratiquons ce jeu sur un long tapis. Pour le moment, nous avons 8 à 10 personnes qui jouent régulièrement chaque semaine. Ayant 2 tapis à disposition, nous aimerions accueillir de nouveaux membres. Bien que tous les joueurs actuels soient Britanniques, des amis français nous ont rejoints et ont essayé le jeu. Tout le monde est bienvenu pour venir regarder et essayer.

Nous demandons aux joueurs de faire un petit don chaque semaine pour couvrir le coût des rafraîchissements.

Normalement, nous nous réunissons tous les jeudis matin à 10h00, contacter la Mairie pour tous renseignements ou se présenter le jeudi à la Salle des Fêtes.

Pour le Président,
Malcom SPIERS



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Néré

Déjà 2020 avait chamboulé nos vies engendrant une année forcément moins riche en événements associatifs car sévèrement marquée par la crise sanitaire. La plupart de nos activités ont été annulées mais nous tenions malgré tout à maintenir un lien avec vous : nous avons réorganisé la distribution des calendriers 2021, certes légèrement en retard cette année. Nous avons trouvé une alternative à nos traditionnelles visites par le biais de leur présentation sur vos marchés du vendredi et dimanche par exemple !!!!

Toutes nos actions ne seraient évidemment pas réalisables sans le soutien financier indispensable que constituent les dons effectués par vous Néréens lors de notre passage annuel pour le traditionnel calendrier des Sapeurs-Pompiers. Nous vous remercions pour votre accueil et votre soutien infaillible.

Gageons sur le maintien des dispositifs « allégés » pour l'année 2022, permettant la distribution des calendriers 2022 dans les mêmes conditions que les années précédant le COVID.

Je tiens à rappeler que l'Amicale est une association à but non lucratif dont l'objectif est de resserrer chaque jour les liens qui unissent les Sapeurs-Pompiers notamment par l'organisation de manifestations. Une amicale permet aussi de venir en aide à un Sapeur-Pompier en difficulté ou à sa famille proche.

Je remercie par avance tous les membres de l'association, Sapeurs-Pompiers actifs et retraités, car je sais que leur dynamisme, leur enthousiasme et leur implication feront de cette année une réussite.

Les membres de l'Amicale, Sapeurs et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

La Présidente,
Hélène CUCHEVAL



CLUB ASN

En cette année encore difficile, le club ASN et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 ainsi qu'une très belle santé. L'année 2021 a été aussi dure pour notre Club que celle de 2020. Toutefois nous avons pu organiser la fête Nationale qui a été une réussite, nous en avons grand besoin ! Merci à Madame le Maire et son Conseil Municipal pour nous avoir accordé ce moment de fête avec un très beau feu d'artifice et un très bon DJ.

En septembre, notre club est reparti avec 20 joueurs, un début chaotique mais nous les soutenons pour reprendre sur de bonnes bases en début d'année (il nous reste 2 matchs avec la trêve). Oui quasiment 2 années sans jouer cela n'est pas facile de retrouver ses marques. Nous les encourageons vivement. Le 30 et 31 Octobre nous avons organisés un concours de Belote avec une quarantaine d'équipes et un loto de 250 personnes pour une reprise ; il ne faut pas se plaindre. Nous espérons qu'en 2022 nous pourrons organiser le tournoi du lundi de Pentecôte ainsi que d'autres manifestations.

Bonne et heureuse Année à tous.

Le Président,
Philippe MERCIER

COMITÉ LOCAL FNACA DU SECTEUR DE NÉRÉ ET ACPG-CATM



Nous allons vous donner quelques nouvelles de ces associations créées il y a de nombreuses années que nous craignons voir disparaître. En effet, nous perdons tous les ans plusieurs de nos amis, dont le dernier ancien combattant 39/45 de notre association (Monsieur Chaigneau Henri). Nous entretenons nos associations comme il se doit : le bureau fait, avec beaucoup de conscience, les tâches qui sont réparties entre ses membres.

Parlons un peu d'Histoire ou des histoires. Beaucoup savent des choses, mais n'en parlent pas, d'autres ne savent pas.

En cette période de pré-Élections certains candidats remettent en question le rôle du service militaire.

Chacun en pense ce qu'il croit ou ce qu'il veut.

Pour nous, anciens appelés en Afrique du Nord, entre 1952 et 1964 : c'était entre 24 et 36 mois de service.

En Algérie pendant 8 ans, ce furent en moyenne dix militaires tués par jour et 70 blessés.

Mais revenons plutôt à la préparation militaire instituée dans les années 1870. En 1870, la France perd la guerre, l'Alsace et la Lorraine deviennent Allemandes. Le gouvernement reconnaît que les hommes manquent d'entraînement. Il institue la préparation militaire (d'où champs de tirs les années qui suivent).

1900 – 1910 pas de Guerre, la préparation militaire s'arrête.

1914 – 1918 Guerre contre l'Allemagne, la France reprend l'Alsace et la Lorraine. C'est « la Der des Der » dit-on, terminée la préparation militaire.

1939 – 1945 arrive, l'Allemagne occupe la moitié de la France et l'Alsace et la Lorraine, 1944 la France les reprend.

Et la préparation militaire va continuer, 1946 à suivre..... ?

Le Président,
James MICHEL

ZUMBA GOLD AVEC ANNA



Vous voulez vous maintenir EN FORME ?

Vous avez envie DE DANSER ?

Bien que DYNAMIQUE, jeune d'esprit, vous n'êtes pas en mesure de suivre un cours intensif ? ZUMBA GOLD, c'est un cours de danse fitness sur des musiques rythmées et toniques. Les cours de ZUMBA GOLD proposent des mouvements modifiés avec moins d'impact, pour les seniors actifs, débutants de fitness, nouvelles mamans, afin de retrouver une condition physique sans se blesser ou ressentir des douleurs. On travaille l'amélioration de la posture, de la respiration, de l'équilibre, de la fréquence cardiaque et des articulations.

Anna vous invite à passer des moments inédits et palpitants au sein d'un groupe pour s'amuser et se sociabiliser.

Venez-vous amuser à votre rythme chaque mercredi matin de 10h à 11h à la Salle des Fêtes de Néré.

Accessible à tous sans abonnement car le paiement peut être effectué chaque semaine.

Pour tous renseignements contactez Anna : 06.33.93.52.99





La Clé des Chants

Notre groupe vocal « la Clé des Chants » a pour vocation de produire des concerts, de contribuer à la vie sociale et culturelle de notre commune mais aussi de répondre à la demande de diverses institutions et associations amies pour chanter à l'occasion de fêtes, d'inaugurations ou d'autres manifestations caritatives.

Toutes ces activités ont été mises entre parenthèses depuis mars 2020.

Dans le communiqué que nous avons rédigé en novembre 2020 pour le bulletin municipal, nous pensions pouvoir reprendre nos répétitions au début de l'année 2021 et offrir ainsi un spectacle à Néré courant Décembre de cette année.

À l'instar de nombreuses associations, ces délais n'ont pas pu être tenus et la reprise de la « Clé des Chants » ne s'est faite qu'en septembre dernier.

Dans ces conditions, après une « coupure » de presque dix-huit mois, nous avons décidé de nous donner du temps pour travailler sur un nouveau programme et de présenter un concert « à thème » en 2022.

Ainsi, depuis 2 mois, les chanteurs de la « Clé des Chants » ont repris le chemin de la salle des fêtes pour répéter tous les 15 jours avec Jane WIDGER qui est à la fois notre professeur de chant et notre directrice artistique et qui apporte un souffle nouveau à notre groupe vocal grâce à son dynamisme, son talent et son professionnalisme.

Par ailleurs, suite à nos articles parus dans la presse locale ces derniers mois, de nouveaux chanteurs ont rejoint notre ensemble vocal et nous accueillerons volontiers toutes celles et ceux qui veulent chanter en solo, en duo ou en groupe et partager de bons moments autour du chant et de la musique le mardi soir, à partir de 20h30, dans la salle des fêtes de Néré.

Merci de nous contacter aux numéros suivants pour plus de précisions : 05.46.58.75.45 et / ou 06.09.49.40.45 ».

La Présidente,
Danielle PIZON





L'association dentelle Vals de Saintonge se situe à l'ancienne bibliothèque (à côté de la Mairie). Cette même association compte une quinzaine d'adhérentes. Les cours sont dispensés les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h et un samedi par mois. Si des personnes sont intéressées, se faire connaître auprès de Brigitte (La Présidente) qui vous accueillera pour vous présenter les pièces faites par chacune.

Si vous êtes intéressées par ces travaux, sachez que le matériel est prêté pour les débutants. Bonne année à tous.

La Présidente,
Brigitte BRIE

Association les Roses Blanches de la Châtellenie



Association des familles et amis des résidents de l'Ehpad de Néré, qui a pour but de développer les échanges entre résidents, familles, amis, personnel et le monde extérieur.

Elle contribue à entretenir la santé physique et l'intégration sociale et institutionnelle des résidents.

Chaque année (hors crise sanitaire), dans le cadre des animations culturelles et sociales, l'association organise son vide-grenier courant juin dans le parc de la Résidence.

Ouverte à tous, l'association, recherche des bénévoles pour encadrer nos résidents lors de manifestations ou de sorties organisées.

Pour toutes demandes de renseignements, merci de contacter le service animation de l'Ehpad :

Service Animation : Pierre-Bastien MONTIGNY – 05.46.33.60.19

animation@chatellenie.com

RESTOS DU COEUR



L'association a pour objet d'aider et d'apporter sur le territoire de Néré et les communes voisines, une assistance aux personnes en difficultés en luttant contre la pauvreté et l'exclusion notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées et d'une manière générale par toutes actions d'insertion dans la vie sociale et économique.

Une équipe de bénévoles compose la section de Néré et reste à disposition des personnes accueillies.

La campagne d'hiver a débuté le 18 Novembre 2021 et il est nécessaire de remplir certaines conditions pour avoir droit à l'aide proposée.

De ce fait vous pouvez prendre contact auprès du centre de Néré.

J'en appelle aussi aux bonnes volontés afin de rejoindre nos rangs et de faire preuve de volontariat au sein d'une équipe motivée.

Le jour de distribution et d'ouverture du centre est le Jeudi de 09h00 – 12h00 et de 14h – 17h.

Contact – Patrice BEAUFILS

Tél. : 09.83.27.60.85 / 06.72.77.75.69 (aux heures d'ouverture du centre)

Adresse du centre : rue des Écoles – 17510 Néré

Et comme disait Coluche « on compte sur vous ! ».



Bibliothèque municipale - L'envol des mots

L'année 2021 est enfin terminée. Quelle année !!

Nous avons quand même pu recevoir nos lectrices et lecteurs petits et grands dans de bonnes conditions, compte-tenu des restrictions sanitaires strictes.



« L'envol des Mots » vous a accueillis afin de vous proposer des livres, BD, livres-audio et CD de musique avec le soutien de la Médiathèque Départementale de la Charente Maritime.

Nous espérons que 2022 nous permettra de recevoir encore plus de lectrices et lecteurs. Nous savons tous que la lecture permet de s'évader, de voyager, d'apprendre et de rêver.



Les bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et que 2022 soit une année plus propice aux rencontres avec les résidents de l'EHPAD, de notre école et de nos lecteurs.

Venez nous rendre visite.

Les bénévoles de l'Envol de Mots

Facebook : [Envol Des Mots](#)

Site de la bibliothèque départementale de Saintes : <https://md17.charente-maritime.fr/>

La bibliothèque départementale de Saintes (MD17) propose également des ressources en ligne gratuites (écoute de musique, magazines, journaux...) accessibles à nos usagers abonnés, il vous suffit de vous inscrire sur leur site internet et préciser que vous êtes abonnés à la bibliothèque de Néré.

Horaires d'ouverture	
Mardi	10h-12h
Mercredi	10h-12h 15h-17h
Vendredi	10h-12h
Samedi	10h-12h



Le Stand Néréen et son champ de tir



Même s'il est difficile de raconter en quelques lignes l'histoire du Champ de tir Néréen étroitement lié à la dénomination de la rue que nous connaissons tous, en voici quelques bribes, d'après le récit d'histoire numéro 2 de Monsieur Gérard DAUGÉ.

À l'origine de sa création, un projet de formation de jeunes hommes au tir de guerre et à la préparation militaire. Aventure humaine extraordinaire mobilisant les Néréens de tout bord, aventure militaire permettant aux brigades de Gendarmerie de tout l'arrondissement de venir s'entraîner ici. Également aventure politique où s'allièrent diverses personnalités avec à la clé règlements de comptes et coups bas.

Dès 1908, Monsieur MORPAIN qui doué d'un zèle infatigable et d'une connaissance approfondie des besoins militaires eut l'idée louable du stand de tir. C'est avec six cents francs de budget qu'une société fut créée et qu'un terrain fut loué à des fins de construction d'après les plans de l'officier, détaché de la Rochelle. Conçu selon un modèle militaire, distance de tir de 250m pour le fusil Lebel avec tranchée abri pour les marqueurs, murs dotés de créneaux de direction pour assurer la sécurité du tir, et téléphone reliant le poste des tireurs à la tranchée abri. Rappelons au passage que c'est en 1902 que fut installé le réseau téléphonique dans le bourg.

Au total le projet finalisé s'élèvera à 2700 francs. Même si le ministère de l'Intérieur avait subventionné la réalisation à hauteur de 200 francs, les 800 francs en caisse étaient loin d'être suffisants pour honorer les dépenses de toutes sortes. Dès le départ, la société endettée se vit en devoir d'emprunter le solde débiteur à Messieurs Paul MÉNARD de Paradis Adjoint au Maire et Marius GUISSAIRE Maire de Seigné.

Peu importe les problèmes d'argent, la réalisation du stand de tir fut annoncée par voie d'affiches et d'insertion dans la presse. La jeunesse attendant beaucoup des distractions et avantages de cette nouvelle infrastructure s'y retrouvait arrivant de tout le canton et des cantons voisins. Au stand de tir, a donc naturellement été adjointe, une section de gymnastique composée d'enfants vrais Pupilles sous la houlette d'un professeur de sport de Saint Jean d'Angély.



Première inauguration 1910

La **première inauguration** eut lieu le dimanche 21 Août 1910 en présence de nombreux soutiens politiques (députés, sous-préfet, conseiller d'arrondissement...) de Monsieur Michel alors Maire. Mais des voix venues du clan de Monsieur PAPILLAUD, journaliste à la Libre Parole (Journal politique antisémite français qui paraîtra de 1892 à 1924 dont Adrien PAPILLAUD était chargé des affaires politiques) commencèrent à se faire entendre et firent même l'objet d'un procès.

Seconde inauguration 1911

Le dimanche 20 Juillet 1911, eut lieu la seconde inauguration qui, lors d'une grande fête patriotique rassembla plus de 4000 personnes. À cette occasion, Monsieur Michel réunit le drapeau à la section gymnastique de Néré (Pupilles) adjointes à la société du tir de guerre et de préparation militaire. Tout Néré est en fête et des trains spéciaux sont programmées au départ et à l'arrivée de la gare de Néré pour recevoir le public venu en masse.

Hélas, les organisateurs n'ont pas anticipé de recevoir une telle foule qui ne pense qu'à s'amuser dans les bals et les bistrotts aménagés pour l'occasion. Si du côté du Champ de tir les clôtures sont respectées, il n'en n'est pas de même du côté des Égoux où se déroulent toutes les épreuves de gymnastique. Les clôtures sont arrachées laissant entrer le public sans payer. Les barrières entourant la place du Champ de Foire subissent le même sort. Par une température de 36° les participants et badauds se ruent vers les buvettes sans payer. C'est un fiasco !

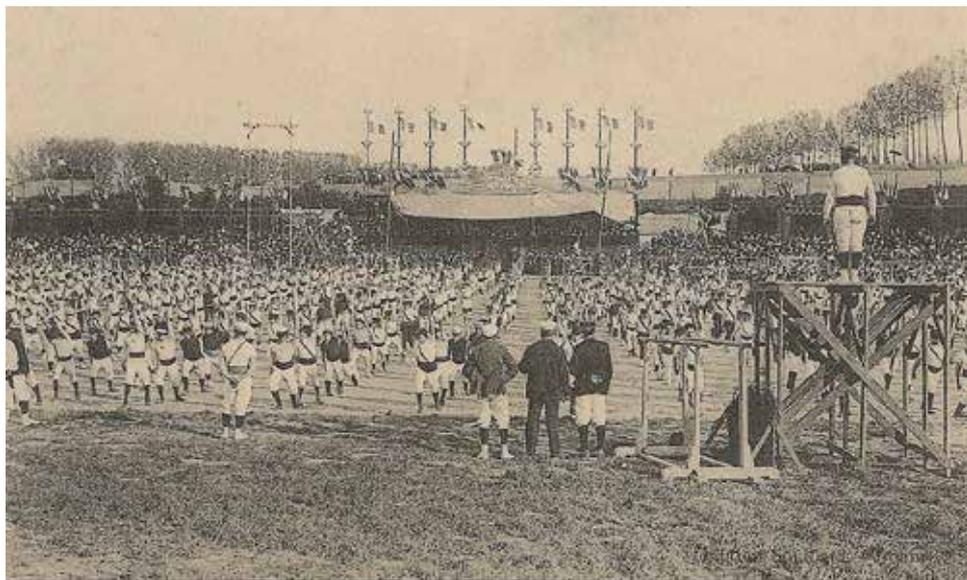
Désormais la société de tir croule sous les dettes et Monsieur MORPAIN est lâché par tous ses soutiens politiques y compris le Docteur Michel, Maire de Néré.

Malgré quelques subventions obtenues en 1912, c'est la descente aux enfers, criblée de dettes la société de tir de Néré, la SAG, est bien dissoute.

De cette magnifique aventure semée d'embuches et de passions, il nous reste donc la rue du même nom en direction du Plan d'Eau et l'espoir qu'elle aura permis à de nombreux jeunes hommes formés dans ce stand de tir d'avoir pu préserver leur vie dans le conflit mondial de 1914 – 1918.



SECTION GYMNASTIQUE DE NÉRÉ





COMMERCES DE NÉRÉ



Le Fournil de Néré

Alexandra Institut de Beauté

Épicerie du Coin

C'Délices

Nérévia / Viande Lover

La Brocante de Néré

Boucherie : Christophe BOUILLER



PARAMÉDICAL/ PÔLE SANTÉ :

Dr PETREA : permanences : lundi 14h30 – 18h, mercredi 09h15 – 12h15, vendredi 09h15 – 12h15

Dr DECREAENE chirurgien dentiste

Kinésithérapeute Gérard BOURDIN

Pharmacie LUCQUIAUD

Infirmières : Mesdames VENDÉ-GUÉRIN, DUPONT et DAVEAU



ARTISANS :



Fromagerie de Mortafond

Menuiserie VESQUE

Plombiers / chauffagistes :

- Frédéric VANDEBROUCK
- David RICHAUDAUD

Électricien Philippe MONNET

Maçonnerie : Xavier MINEAU, Romain BOEUF

Cœur de savon : artisan savonnier

Peintre : Bernard BONNEAU

Terrassement : Éric LACHÉ

Ets MORIN – TRANSPORT : travaux publics

Combustibles et charbon: Gérard BONNET

Garage à domicile : Méca Atelier

Garagiste / mécanicien : 100 filtres

Distillateur Ambulant : Georges MAGNY. Notre commune accueille un distillateur ambulant et son alambic sur le terrain des ateliers municipaux. Tél 06.31.57.43.55.

Marchés : tous les vendredis matins sous la halle et le dimanche matin sur le parking de Viande Lover.

VIE PRATIQUE :



- Pizzeria la Cagouille : 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois
- La friterie des Ch'tis : tous les mercredis soirs place de la mairie



- Un service enlèvement des encombrants (à l'exception des déchets verts) est en place avec le concours de nos agents techniques chaque 1^{er} lundi du mois pour les personnes isolées.

Merci d'adresser toutes demandes préalables à la mairie au 05.46.33.00.23.



- Vous comprenez tous l'importance de ce dispositif près de l'Église et la nécessité de garder notre village propre.
Merci à nos toutous et à leurs maîtres.





ARRÊTÉ N°2021-50

Relatif à la divagation des chiens errants

Le Maire de NÉRÉ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-2 et suivants ;

Vu le Code Civil et notamment son article 1385 concernant la responsabilité des propriétaires, utilisateurs ou gardiens d'animaux ;

Vu le Code Rural et notamment ses articles R.211-11 et L.211-11 et suivants ;

Vu le Code Pénal et notamment ses articles R.622-2, R.623-3 et L. 131-13 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 Août 2021 instaurant une redevance pour chiens errants.

Considérant qu'il appartient au Maire d'assurer la sécurité et la salubrité publiques ;

Considérant qu'il convient de prendre les mesures pour lutter contre la divagation des chiens et chats errants ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

ARTICLE 2 : Les animaux, même tenus en laisse, ne peuvent accéder dans les lieux tels que : squares pour enfants, cours d'écoles. Les chiens sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels ainsi que dans les cimetières.

ARTICLE 3 : Il est expressément demandé aux propriétaires de chiens qui font les besoins sur les pelouses des lieux publics de ramasser les excréments. Des sacs de déjections canines sont à disposition dans les divers lieux publics de la commune.

ARTICLE 4 : Tout chien ou chat errant sur le domaine public sera automatiquement conduit à la fourrière communale par les agents techniques.

ARTICLE 5 : Les animaux récupérés seront détenus à la fourrière communale jusqu'à ce que les personnes de la SPA de Saintes, avec qui la commune a conventionné, viennent les prendre en charge.

ARTICLE 6 : Une redevance de 50€ sera demandée aux propriétaires des animaux qui seront passés par la fourrière communale.

Fait à NÉRÉ le 30.11.2021
Le Maire, Sylvie SABOUREAU



Information générale
sur la dérogation aux limites de qualité des eaux
destinées à la consommation humaine pour les pesticides
Réseau d'adduction d'eau de Néré

Cette information est destinée aux habitants des communes de Néré, Les Eduts, Romazières, Saleignes, Seigne, Fontaines-Chalendray, Villiers-Couture et Chives, alimentés en eau potable par les captages « *Petit Moulin F₆* & *Le Grand Breuil F₃* » situé sur la commune de Néré.

Depuis la mise en service dans les années 1980 des captages de Néré, les limites réglementaires de qualité pour l'eau distribuée étaient strictement respectées. En 2017, l'ajout de nouveaux paramètres dans le contrôle sanitaire a conduit à observer des dépassements récurrents de pesticides pour l'eau distribuée sur le réseau de Néré.

Les teneurs mesurées dans l'eau restent limitées et ne constituent pas un danger potentiel pour la santé des consommateurs.

Les non-conformités concernent une seule molécule issue de la dégradation de substances actives de pesticides : le métolachlore ESA dépassant la limite de qualité de 0,1 µg/l.

Dans l'attente de la mise en place d'une solution corrective, et conformément au Code de la Santé Publique, Eau17 a déposé auprès de la préfecture, une demande de dérogation afin de poursuivre la distribution d'une eau qui ne respecte pas une limite de qualité.

Par arrêté préfectoral AP n° 2021-06-EDCH-04 du 15 Juillet 2021, Monsieur le Préfet a autorisé Eau17 à poursuivre, sous conditions, la distribution de l'eau. Selon l'avis sanitaire et scientifique de la Direction Générale de la Santé s'appuyant sur les expertises de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'eau distribuée ne présente pas de risque pour la santé, aux teneurs rencontrées.

De 2021 à 2024, cette dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour les communes de Néré, Les Eduts, Romazières, Saleignes, Seigne, Fontaines-Chalendray, Villiers-Couture et Chives va permettre à Eau 17:

- de renforcer le suivi analytique (contrôle sanitaire, autocontrôle et contrôle complémentaire) ;
- d'engager la dévolution des travaux pour réaliser une unité de traitement au charbon actif en grains.
- de mettre en service cette unité avant l'échéance de la dérogation fixée au 15 Juillet 2024

Le suivi renforcé de la qualité de l'eau produite par ces captages est maintenu jusqu'à la mise en service de la future unité de traitement au charbon actif. Les résultats de ce suivi renforcé sont adressés à la mairie pour affichage et information du public.

ARS

Délégation départementale de la Charente-Maritime
5 place des Cordeliers, Cité administrative Duperré, CS 90583 17 021 LA
ROCHELLE Cedex 1
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr
Service Santé-Environnement 17 : 05.46.68.49.52

Eau 17

131 Cours Genêt – CS 50517
17119 Saintes Cedex
secretariat@sde17.fr
Standard : 05 46 92 72 72

L'INFORMATION EN DIRECT DE NÉRÉ SUR PANNEAUPOCKET



Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêts de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur App Store, Play Store ou AppGallery.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Néré** ou le code postal **17510** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur **PanneauPocket**

100% anonyme,
gratuit et
sans publicité

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



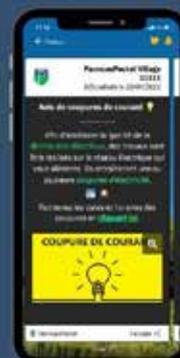
© PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

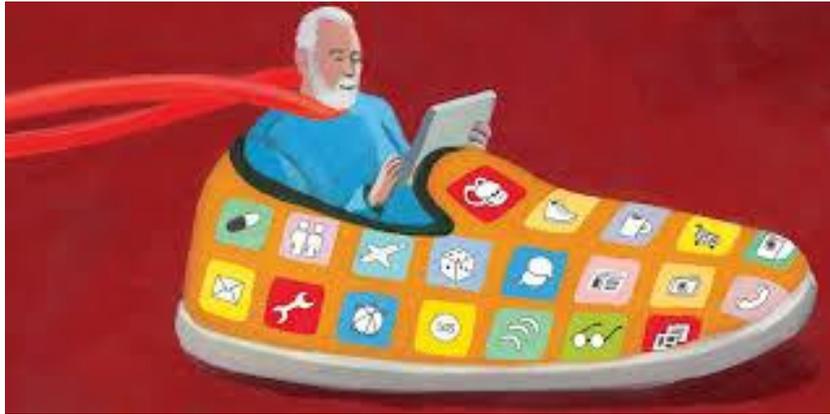
Ouvrez votre application :
Playstore AppStore ou AppGallery



Sur votre téléphone ou sur votre
tablette, puis téléchargez
gratuitement l'application
PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom ou le code postal de votre commune dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.



INCLUSION NUMÉRIQUE

La communauté de communes des vals de Saintonge a recruté 2 conseillers numériques.

Leur rôle est de vous accompagner dans l'utilisation de vos outils numériques : smartphone, tablette et ordinateurs. Également, de vous aider à naviguer sur internet en toute sérénité.

Il s'agit d'un service gratuit, sur rendez-vous et pour tous qui débutera à Néré au cours du premier semestre 2022.



REFLEXE danger
sans obligation de dépôt de plainte

 **115**

(7j/7 – 24h/24)

MISE À L' ABRI • appel gratuit

(Victime seule, avec ses enfants,
hébergement d'urgence, mise à disposition
d'un taxi, prise en charge alimentaire...)



**AUTRES NUMEROS
D'APPELS D'URGENCE
GRATUITS (24h/24-7j/7)**

- SOS (numéro européen) : **112**
- GENDARMERIE : **17**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- **Signalement par SMS : 114**
- ENFANCE MALTRAITÉE : **119**
- URGENCES VIOLENCES AUX FEMMES : **3919**

❖ Mail : fnsf@solidaritefemmes.asso.fr

- Mairie de Néré / C.C.A.S : **05.46.33.00.23**

Pour que mon déplacement soit efficace

DOSSIER CAF (CAF.FR)

- Mon n° d'allocation (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Code confidentiel

DOSSIER MSA (MSA.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition
- Une adresse e-mail (@) + mot de passe

MISSION LOCALE (MILO-SAINTONGE)

- Ma carte d'identité
- Un CV
- Un Rib
- Carte vitale et son attestation

POLE EMPLOI (POLE.EMPLOI.FR)

- N° d'identifiant
- Mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

IMPOTS (IMPOTS.GOUV.FR)

- Mes identifiants fiscaux (déclaration d'impôts et dernier avis d'imposition)
- Code confidentiel

ASSURANCE RETRAITE (CARSAT.FR)

- Mon n° de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Une adresse mail (@)
- Son mot de passe

Plan



Horaires d'ouverture au public

Lundi - Vendredi

13h30 à 17h

Mardi - Jeudi

9h à 12h30

13h30 à 17h

Mercredi

9h à 12h

Pour un meilleur accueil, il vous est conseillé de prendre rendez-vous avant votre venue.

05 46 58 63 63



FRANCE SERVICES MATHA

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

05 46 58 63 63

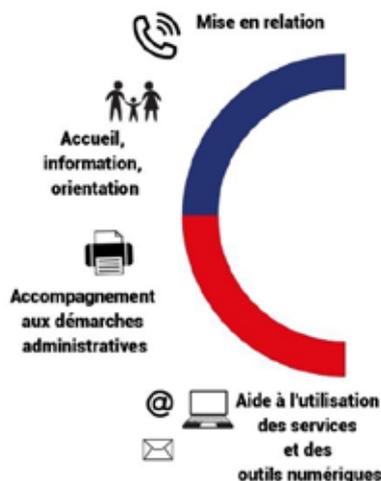
franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



ACCES AUX DROITS :

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.



LES PERMANENCES DES PARTENAIRES :

Uniquement sur RDV

- Mission Locale 05 46 59 00 39



- Envol Formation 05 46 32 65 16



Le lundi après-midi sans RDV

- DGFIP (Impôts)



Espace numérique FRANCE SERVICES MATHA

En accès libre



Avec accompagnement sur l'utilisation des outils

Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h



Animatrice Ségolène GRAVELLE -
05 46 58 63 63



ASSOCIATION de GESTION et de REGULATION
DES PREDATEURS de CHARENTE MARITIME
SIEGE SOCIAL : FDC 17 ST JULIEN DE L'ESCAP

le 16 Novembre 2021

Objet : Nuisances causées par les animaux sauvages.

Madame, Monsieur Le Maire,

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir sollicité l'AGR17 (Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de la Charente Maritime) ces derniers mois.

De nombreuses dégradations publiques sont causées par :

- les ragondins dans les bassins communaux et les stations d'épuration,
- les pigeons de ville sur les bâtiments communaux,
- les fouines dans les combles,
- les renards dans les poulaillers,
- les corvidés dans les cultures
- les rats, les étourneaux...

Tout ce petit monde coûte cher aux particuliers et aux collectivités.

C'est pourquoi nous venons vous solliciter pour motiver vos administrés à remplir, à chaque sinistre, une attestation de dégâts que vous trouverez en pièce jointe. Cette déclaration peut être accompagnée de photos et doit être adressée à :

AGR17, St Julien de l'Escap, BP 64, 17414 St JEAN d'ANGELY Cédex

L'AGR17 intervient bénévolement auprès de la population grâce à son réseau de 573 piégeurs agréés afin d'atténuer les dommages en capturant certains de ces animaux sauvages non protégés.

Dans le cadre de notre mission d'intérêt général, je me tiens à votre disposition pour tous renseignements et conseils techniques que vous jugerez utiles. Vous pouvez me contacter par mail :

- jccharpentier55@gmail.com

- par téléphone : 06.03.70.57.71.

En espérant que l'engagement de notre Association au côté de votre Collectivité vous intéresse et réponde à certains de vos problèmes du quotidien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'AGR17,
JC CHARPENTIER

PJ : attestation de dégâts avec un guide explicatif.

POUR VOUS AIDER A IDENTIFIER LES AUTEURS DES MEFAITS.

Dégâts dans les poulaillers ou clapiers.

Renards : Plusieurs volatiles ont disparu, il reste une traînée de plumes par-ci par-là.

Fouines : Les volailles sont toutes étendues, la plupart saignées au cou ou la tête coupée.

Les œufs disparaissent la nuit.

Rapaces : Une volaille est laissée sur place, plumée et à moitié déchiquetée.

Pies : Les œufs sont piqués sur place dans le poulailler en plein jour.

Dégâts dans les jardins ou les cultures.

Ragondins ou lapins : Les légumes sont coupés un peu en biseau.

Corbeaux : Les maïs, les tournesols sont arrachés 3 ou 4 jours après la levée.

Corbeaux ou pigeons : Les graines de céréales juste germées sont arrachées.

Sangliers : Les cultures (maïs, tournesol, pois..) sont couchées et saccagées.

Dégâts dans les bâtiments, les greniers.

Fouines : Des bruits subsistent dans les plafonds de maisons neuves ou rénovées, de classes d'école ou autres, ce sont généralement des fouines. Elles peuvent provoquer des taches aux plafonds occasionnées par leurs déjections, ce qui engendre des dégâts de nuisances. Une nichée de fouines peut détruire toute l'isolation du plafond d'un logement ou autres.

Dégâts dans les combles, clochers, bâtiments ouverts.

Pigeons domestiques : Des fientes partout (même sur une certaine épaisseur), des cadavres de jeunes pigeonceaux desséchés, ce sont des pigeons qui y ont élu domicile.

Dégâts à l'extérieur.

Ragondins ou rats musqués : Vos berges de rivières ou étangs sont criblés de terriers et de galeries.

Etourneaux : rassemblement de plusieurs milliers d'oiseaux noirs dans les parcs et les bambouseraies. Présence de fientes importantes au sol.

Tous ces éléments peuvent vous aider à déterminer le type d'animal que vous cherchez à identifier.

L'AGRP 17 peut vous apporter astuces et conseils. Des permanences sont assurées tous les 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 13h 30 à 17h 15 à la FDC.

AGRP 17

Fédération des Chasseurs de La Charente Maritime

St Julien de l'Escap BP 64

17414 – St Jean d'Angély cedex

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler au : 06 03 70 57 71.

LE TRI + FACILE

EMBALLAGES



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croustes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur



VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne



TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé





LES BOUCHAUDS

LA FONTAINE

Pontoreau

FONTBROSSARD

L'Épinoux

Le Pré Patin

Chez Naudin

Bois Merlet

Le Chiron

Chez Sabron

La Barde

MORTAFONT

LA LOGE

Le Paradis

Les Poirianneaux

BELLEVUE

Saint Nicolas

Le Petit Moulin

Les Loges

Moulin de Sautte Bergère

Le Moulin Neuf

**TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UNE
BELLE ANNÉE 2022 REMPLIE DE SANTÉ**

